

MAROC – Aucun OGM autorisé pour la consommation humaine

Par Christophe NOISETTE

Publié le 01/10/2012

Le ministère marocain de l'Agriculture, dans un communiqué de presse publié fin septembre [1], a souhaité « *apporter [des] éclaircissements* » concernant la politique liée aux OGM, suite à la publication de l'étude de Gilles-Eric Séralini. Le ministère écrit : « *En application du principe de précaution, les aliments transgéniques sont interdits à la consommation humaine. Aucune présence d'OGM n'est admise dans les produits importés destinés à la consommation humaine, ils sont absents dans la production agricole nationale et également dans tous les intrants utilisés dans les cultures agricoles marocaines (semences, etc.). [...] Il est à préciser que les variétés de maïs transgénique ciblées par l'étude française ne sont pas autorisées au Maroc même pour des fins d'alimentation animale* ».

Inf'OGM souligne que cette déclaration officielle ne doit pas faire oublier le manque de moyen criant d'un certain nombre de pays – dont le Maroc – pour pouvoir contrôler la nature des importations alimentaires.

[1] <http://www.agriculture.gov.ma/pages...>